

Autorisation parentale

Retraite Sacré-Cœur, samedi 1^{er} avril 2023 1^{ère} communion

Je soussigné

Autorise ma fille/ mon fils

À participer à la retraite de 1^{ère} communion organisée par la paroisse de Chelles

Le samedi 1^{er} avril au Sacré-Cœur à Paris toute la journée (RDV 7h20 à la gare, côté monoprix-retour prévu 17h)

Le transport s'effectuera en train depuis la gare de Chelles (ticket aller-retour pris en charge par la catéchèse)

La participation est de 20 €, repas compris (prévoir un gouter)

Merci de remplir l'autorisation, et remettre un chèque à l'ordre d'ADM Chelles, ou espèces déposées à la Roseraie avant le 11 mars (pour tout problème de paiement n'hésitez pas à me contacter)

De même, j'autorise les responsables à prendre les mesures de première urgence en cas d'accident.

N° sécurité sociale :

Téléphone où vous joindre en cas de besoin

Fait à Chelles, le

Signature :

Je viendrai chercher ma fille/ mon fils à la gare de Chelles

Ma fille/ mon fils rentra seul